

Demain,  
je deviens éleveur de veaux  
en Bretagne.



LE VEAU, UNE FILIÈRE DYNAMIQUE, DES PERSPECTIVES D'AVENIR.



Tél. 02 99 32 08 98 - [interbovi-bretagne@wanadoo.fr](mailto:interbovi-bretagne@wanadoo.fr)

# Le veau, une filière dynamique et structurée.

## en France

1<sup>er</sup> producteur européen



1,3 million  
de veaux produits

1<sup>er</sup> consommateur en Europe



37% de la  
consommation  
européenne

## en Bretagne

1<sup>re</sup> région française :  
22 % de la production



280 000  
veaux produits

1<sup>re</sup> région d'abattage  
française : 37 %



481 000  
veaux abattus

### DES FEMMES ET DES HOMMES PASSIONNÉS

Une filière de professionnels engagés qui associent leurs compétences, la passion des animaux et l'amour du travail bien fait. Un contrat de partenariat entre les acteurs de la filière.

### UNE FILIÈRE RESPONSABLE

Une filière dynamique, pérenne et durable pour les générations à venir.

**Bretons  
& engagés**

### DES VALEURS RÉGIONALES

Fierté, engagement, travail, rigueur.

Pour un veau de qualité !

### DES PRATIQUES MODERNES ET DURABLES

Contrôle du respect de l'environnement, écoute des attentes consommateurs.



Une viande de veau de qualité, tendre et savoureuse, grâce à une véritable expertise d'élevage au sein de la filière.

## UN PARCOURS À L'INSTALLATION CADRÉ ET ACCOMPAGNÉ

### Réfléchir à son projet

- Formation : acquérir si nécessaire la capacité professionnelle.

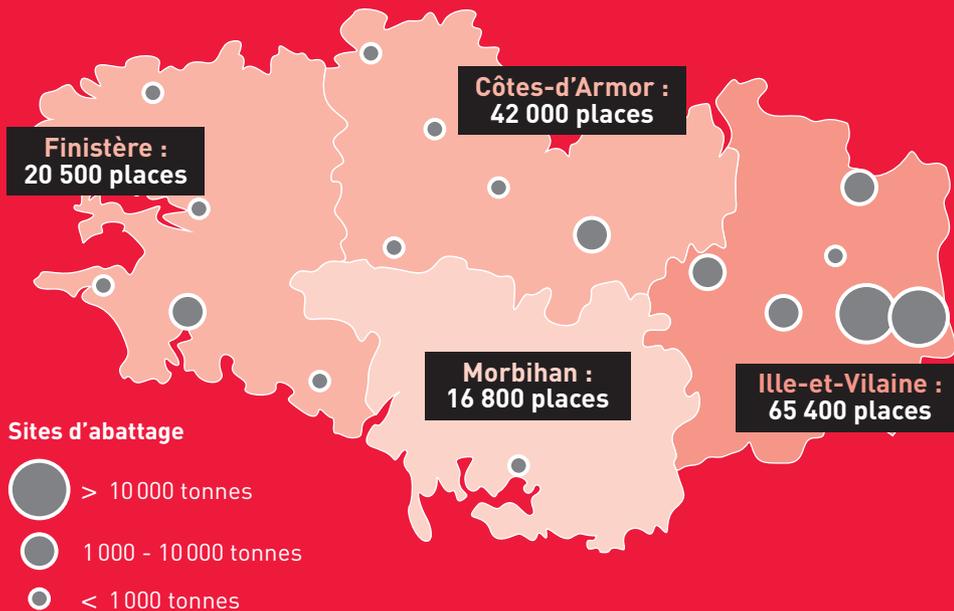
### J-18 MOIS

- Rencontre au Point Accueil Installation
- Définition du projet et élaboration du PPP<sup>(1)</sup>
- Agréement du PPP<sup>(1)</sup> par le Préfet.

(1) PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé - (2) CPI : Contrat de Pré-Installation  
(3) PE : Plan d'Entreprise - (4) CFE : Centre de Formalités des Entreprises



## OUTILS D'ABATTAGE ET NOMBRE DE PLACES DE VEAUX



*1 élevage sur 4 sera à reprendre dans les 5 ans en Bretagne*

*Des clés pour réussir son installation ou la création d'un atelier complémentaire en élevage de veau de boucherie.*

Être **motivé** par la production et aimer les animaux.

Savoir **gérer** son entreprise au quotidien et sur le long terme.

**S'informer** et se former en permanence.

Être capable de faire **évoluer** ses pratiques.

Avoir le sens de l'**observation** et de l'**organisation**.

► **PLAN D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS (PCEA) : UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL EN FILIÈRE VEAU DE BOUCHERIE.**



TÉMOIGNAGE

**Sébastien BRIAND, 31 ans, éleveur de veaux de boucherie, installé en octobre 2013 à QUEVERT près de Dinan (22).**

Titulaire d'un Bac Pro et d'un BTS ACSE, c'est lors de remplacements dans des exploitations diverses que Sébastien BRIAND a appris à connaître cette production et qu'il y a pris goût : « *La production de veau de boucherie m'a intéressé tout de suite, par goût du contact avec des animaux* ».

Ses parents ne sont pas agriculteurs, lui a toujours voulu s'installer : « *Lorsqu'on décide de s'installer, il faut bien mûrir son projet. J'ai eu l'opportunité de reprendre une exploitation du secteur, avec 300 places. C'est un travail quotidien, matin et soir, pour dispenser une surveillance et une alimentation qui correspondent aux besoins des animaux. L'éleveur a également un rôle important dans la chaîne de traçabilité.*

*Presque 2 ans après mon installation, je suis satisfait de mes choix économiques et de mon parcours, et actuellement en projet de pré-installation pour la construction de 300 places supplémentaires ».*

POINT ACCUEIL INSTALLATION : 0 820 22 29 35

### J-9 à 12 MOIS

- Réalisation du PPP<sup>(1)</sup>
- Formation individuelle ou collective
- Possibilité de stages ou CPI<sup>(2)</sup>
- Réalisation d'une étude prévisionnelle + PE<sup>(3)</sup>
- Contact banques, contact partenaires
- Démarches administratives.

### INSTALLATION JOUR J

- Formalités auprès du CFE<sup>(4)</sup>, de la MSA.

### J+3 à 5 MOIS

- Financement bancaire
- Vérification de la conformité de l'installation
- Versement DJA.



## Des interlocuteurs pour vous accompagner dans vos démarches d'installation ou de création d'atelier complémentaire

### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR S'INSTALLER ?

- ▶ **Point Accueil Installation**  
0 820 22 29 35

### COMMENT TROUVER UNE EXPLOITATION À REPRENDRE ?

- ▶ **Répertoire Installation Chambre d'Agriculture (RDI)**  
[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)

### COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES ?

- ▶ **Chambre d'Agriculture de Bretagne**  
Aurélié PAROIS, Chargée d'études filière veau de boucherie  
02 23 48 26 90 - [aurelie.parois@bretagne.chambagri.fr](mailto:aurelie.parois@bretagne.chambagri.fr)

### COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS TECHNIQUES ?

- ▶ **Institut de l'Élevage**  
Christophe MARTINEAU, Responsable de la station expérimentale veau de boucherie du Rheu  
02 99 14 86 29 - [christophe.martineau@idele.fr](mailto:christophe.martineau@idele.fr)



Association Interprofessionnelle de la production et de l'industrie des viandes  
Comité régional d'Interbev

#### LES FAMILLES DE L'INTERPROFESSION EN RÉGION



Démarche portée par l'Interprofession

ZI Sud Est - BP 51436 - 35514 CESSON-SÉVIGNÉ Cedex  
Tél. 02 99 32 08 98 - Fax 02 99 32 35 50  
[interbovi-bretagne@wanadoo.fr](mailto:interbovi-bretagne@wanadoo.fr) - [www.interbovibretagne.fr](http://www.interbovibretagne.fr)